



11116 - Renifler la queue du loup pour découvrir la présence d'un djinn

question

Question : Comment juger le fait de la part d'un malade de flairer la queue d'un loup avec la croyance que ce geste permet de vérifier la présence ou l'absence d'un djinn (dans le corps du malade) car l'on pense que le djinn a peur du loup et le fuit ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'usage par l'exorciseur de la peau du loup pour la faire flairer par un possédé afin de vérifier s'il est sous l'emprise d'un djinn n'est pas permis car il relève du charlatanisme et d'une croyance fausse et doit être absolument interdit. Leur affirmation que le djinn a peur du loup est purement myhtique.